

La protéine végétale à destination humaine en Normandie

Étude Protéines Végétales – synthèse étude

Octobre 2018

La Région Normandie souhaite mettre en place un plan d'action régional « protéine végétale à destination humaine et/ou à haute valeur ajoutée ». Le Pôle Economie et Prospective des Chambres de Normandie a été sollicité sur cette thématique et a co-construit avec des acteurs régionaux des protéines végétales et la Région un plan d'action de développement de cette filière protéine végétale.

Contexte de l'étude

La Région Normandie constate que le territoire est fortement producteur de protéines végétales et possède différents sites industriels de valorisation de ces produits. Par ailleurs, les nouvelles demandes sociétales laissent entrevoir une forte demande future sur des protéines d'origine végétale. Cette demande ouvre des possibilités de nouveaux développements industriels en Normandie.

Le Président de Région souhaite développer cette filière "protéine végétale" et a demandé la mise en place d'un groupe de réflexion multi-acteurs avec pour mission d'élaborer un PLAN PROTÉINE VÉGÉTALE EN NORMANDIE débouchant sur des recommandations de politiques publiques régionales à tous les niveaux : structuration et animation de la filière, expérimentation agricole, production agricole, recherche appliquée dans l'extraction et le traitement des protéines végétales, pilotes industriels, transformation, commercialisation, communication... Le Pôle Economie et Prospective est porteur du projet.

Description du projet

Le projet s'est déroulé suivant 4 phases :

- Une analyse bibliographique a été conduite sur les perspectives de marché, les tendances de consommation, les projets de recherche, l'orientation des industriels à différentes échelles.
- Des entretiens individuels ont été réalisés avec les principaux acteurs normands identifiés sur cette thématique (producteurs, transformateurs, coopératives, négociants, interprofessions, organismes de recherche ...) afin de mesurer leur intérêt pour le sujet, connaître les actions déjà menées et les attentes exprimées.
- Une concertation multi-acteurs a eu lieu : deux réunions de concertation entre les acteurs normands identifiés sur le sujet ont été organisées. Ces réunions ont été l'occasion d'une mise en commun des résultats des entretiens et de la recherche bibliographique. Elles ont permis de travailler sur les axes qui pourraient être étudiés en commun dans les prochains mois.
- Un plan d'action « protéine végétale » a été élaboré : tout le matériel accumulé durant les trois premières phases de travail a permis d'élaborer une ébauche de plan d'action protéine végétale en Normandie.

Livrables

Des livrables ont été produits à toutes les étapes du projet :

- L'analyse bibliographique a produit des notes de synthèse par thème.
- Sur la phase d'entretien, un guide d'entretien et une synthèse des entretiens ont été élaborés.
- Lors de la phase de concertation, des comptes rendus des réunions ont été rédigés.
- Enfin, le plan d'action concerté a été rédigé et remis à la Région afin qu'elle puisse construire sa politique sur le sujet.

Analyse bibliographique

Lors de cette phase d'état de l'art, différents aspects liés aux protéines végétales à destination humaine ont été étudiés à partir desquels des notes synthétiques ont été produites :

- Les différentes sources de protéines végétales et leur comparaison.
- Les acteurs des protéines végétales.
- Les initiatives et projets de recherche dans le domaine de la protéine végétale.
- **La distribution de protéines végétales pour l'alimentation humaine.**
- La consommation et les marchés des protéines végétales.

Des entretiens avec des acteurs régionaux des protéines végétales

Après une phase de recensement des acteurs impliqués localement dans le domaine de la protéine végétale et d'élaboration d'un questionnaire global d'enquête, 17 entretiens ont été menés.

Le questionnaire, adapté à chaque type d'interlocuteur, a permis d'interroger les participants sur leur secteur d'activité, leur vision du marché de la protéine végétale à destination humaine et à haute valeur ajoutée, le positionnement de leur structure quant à la protéine végétale, leur vision du développement de la protéine et leur intérêt pour le projet.

Les acteurs rencontrés sont de différents types : structures de recherche, conseil et accompagnement, organismes de collecte de grandes cultures, entreprises de transformation. L'ensemble des acteurs recensés est présenté en annexe de ce document.

Deux réunions de concertation pour des leviers de développement

Deux réunions de concertation ont eu lieu en avril et mai, réunissant la Région Normandie, des acteurs normands et nationaux des protéines végétales et les Chambres d'agriculture de Normandie.

Première réunion de concertation

Après une présentation globale du projet et de l'état des lieux des protéines végétales, le Groupe Avril a présenté différents projets en cours sur le sujet. La réunion a ensuite permis de mener deux réflexions.

Une première réflexion sur les atouts de la Normandie dans ce domaine a permis de dégager quelques axes :

- Situation géographique, ouverture sur la mer.
- Savoir-faire, recherche et accompagnement en amont et en aval.
- Ne pas opposer les différents types de protéines.
- Potentiel de production et contexte pédoclimatique.
- Image et terroir.
- Maillages et interactions en place, élément de dynamisme.
- Diversité des cultures.

Considérant tous ces atouts, la difficulté majeure reste la structuration globale et simultanée de la filière sur l'ensemble de ces maillons.

Une deuxième séquence a permis d'identifier des leviers d'action pour déployer l'offre régionale. Ces leviers ont été regroupés en deux aspects (production et transformation) :

PRODUCTION

- Nouvelles productions pour le territoire (espèces, variétés), nouveaux itinéraires techniques
 - ➔ expérimentation avec mutualisation du risque et des résultats
- Opportunité filière sans OGM pour alimentation des vaches (/ AOP Camembert de Normandie).

- Unité de tri des grains dès réception (ex. pois garanti sans gluten et donc sans blé) ; en relation avec la filière de destination et ses exigences ; définir de nouveaux critères de qualité ou adapter ces critères : caractérisation rapide
- Expérimentation insecticides féverole (bruche).
- **Travail en filière : lentilles, organiser l'aval : amont → aval.**
- **Nouvelle forme d'aide** en fonction du rendement.

TRANSFORMATION

- **Co-investissement autour d'un projet** collecteur – transformateur – pouvoirs publics.
- Rencontres entre acteurs sous confidentialité → permettre climat de confiance en B to B par exemple.
- Contractualisation tripartite producteur – collecteur – transformateur : aval → amont.
- **Ancrage image Normandie entité commune à l'export.**
- Création offre produits répondant à la demande du consommateur (après test) à partir de sourcing local.
- **Synergies avec d'autres valorisations.**
- Trouver une place à la Normandie dans des projets plus vastes.
- Benchmark des autres pratiques (au préalable), ex. pays nordiques.
- Caractérisation nutritionnelle.

Seconde réunion de concertation

Lors de cette seconde **réunion**, les **projets d'Agrial** dans ce domaine ont été présentés. La réunion a ensuite été l'occasion de travailler sur des projets de fiches action à partir des leviers identifiés lors de la première réunion. Ce travail a permis l'élaboration d'un plan d'action décliné rediscuté ensuite par échanges avec les participants.

Un plan d'action concerté

La production des deux réunions de concertation ainsi que le matériel accumulé pendant la phase d'entretiens ont permis d'ébaucher un plan d'action, validé par les différents acteurs ayant participé au projet.

Ce plan d'action repose sur deux axes : conforter d'une part les productions de protéines végétales existantes en Normandie et accompagner d'autre part l'émergence de nouvelles filières.

Ce plan d'action est décliné en 5 fiches action qui comportent les éléments suivants :

- Enjeux.
- Objectifs.
- **Description succincte de l'action.**
- Etapes du projet.
- Résultats attendus.
- Indicateurs de résultats.
- Ambition chiffrée à 3 ans.
- **Cible de l'action.**
- Compétences à mobiliser.
- Conditions de réussite de l'action.
- Durée de l'action.

Le plan d'action détaillé ainsi que l'ensemble des fiches action sont joints à ce document.

